

La bataille de la redevance est lancée

MÉDIAS En vue de la votation du 8 mars, les opposants à l'initiative de l'UDC «200 francs, ça suffit!» ont lancé hier leur campagne à Berne, en alertant l'opinion sur un risque pour la cohésion nationale. Les prochaines semaines promettent d'être décisives

YAN PAUCHARD, BERNE

La Berne fédérale a l'habitude des conférences de presse où les orateurs jonglent avec différents idiomes nationaux. Mais celles-ci sont rares à se faire en cinq langues: français, allemand, italien, romanche et langage des signes. C'est en effet sous le signe de la cohésion nationale que les opposants à l'initiative «200 francs, ça suffit!» ont lancé leur campagne hier matin. Un comité interpartis a ainsi alerté l'opinion sur le danger que représenterait une acceptation, le 8 mars prochain, du texte déposé par l'UDC, les Jeunes PLR et l'USAM, la faîtière des PME. «La SSR diffuse dans toutes les langues nationales, ce n'est pas un luxe, c'est le fondement de notre pays», a insisté le conseiller national centriste grison Martin Candinas, l'un des grands défenseurs du romanche.

Pas moins d'une dizaine de personnalités, représentant un large spectre politique allant des Vert-e-s au PLR, étaient présentes à Berne. C'est que la votation s'annonce déterminante pour la SSR. Moins radical que l'initiative «No Billag» (rejetée en 2018 par 71,6% des votants) qui demandait la suppression pure et simple de la redevance, le texte actuel propose de la faire passer de 335 à 200 francs, ainsi que d'exempter les entreprises. Le Conseil fédéral a proposé un contre-projet qui aboutira à une baisse progressive à 300 francs à l'horizon 2029. Une décision qui met déjà l'entreprise sous pression. Devant économiser 270 millions de francs, elle a annoncé fin novembre la suppression de 900 équivalents plein-temps.

Un oui dans les urnes en début d'année prochaine aurait des

conséquences encore plus sévères, amputant l'entreprise de la moitié de ses moyens.

Rempart contre la désinformation

Pour les défenseurs du service public, cela conduirait tout simplement à «détruire la SSR». Différents domaines seraient touchés par les coupes, comme le sport ou la culture. «C'est tout l'écosystème culturel qui serait ébranlé», avertit la conseillère nationale verte genevoise Delphine Klopfenstein Broggini, qui redoute que des productions comme *The Deal*, *Tschugger* ou *L'ultim Rumantsch* ne puissent plus être réalisées. Sa collègue centriste Priska Wismer-Felder, présidente de l'association IG Volkskultur, a rappelé l'importance de la SSR pour la diffusion des traditions helvétiques que

sont le yodel, la Fête fédérale de lutte ou la Fête des Vignerons à Vevey. «C'est un lien entre la ville et la campagne», appuie la Lucernoise.

Dans le débat à venir, le front des opposants est large et les arguments se rejoignent entre la gauche et la droite. Le conseiller national socialiste vaudois Samuel Bendahan estime ainsi que la redevance demeure la meilleure garantie pour conserver une information fiable et «indépendante des grands groupes et des milliardaires qui rachètent les médias». L'avis est partagé par le conseiller aux Etats PLR zougois Matthias Michel, pour qui la SSR représente «un rempart contre la désinformation et la manipulation», qui sont un danger pour notre démocratie directe.

La campagne s'annonce incertaine. Selon un premier sondage,

réalisé en octobre par Tamedia, 53% de la population soutient l'initiative, contre 44% d'opposants.

La question de la concession

Mais de nombreux organismes commencent à monter au front pour défendre la SSR. Hier, le Groupement suisse pour les régions de montagne envoyait un communiqué pour dire non au texte. La semaine prochaine, les grandes fédérations sportives tiendront une conférence de presse sur le thème: «Le sport contre l'initiative anti-SSR». Mais pas de quoi inquiéter le conseiller national Manfred Bühler, président de l'UDC bernoise. «Nos adversaires utilisent toujours la même stratégie, celle de faire peur à la population», regrette le parlementaire.

Pour Manfred Bühler, «les opposants éludent le vrai débat, celui

du contour de la concession de la SSR». A ses yeux, l'entreprise doit se concentrer sur son corps de métier, c'est-à-dire produire de l'information dans les différentes régions du pays, animer le débat, par exemple lors des votations. «Elle pourrait très bien assumer cette mission avec une redevance à 200 francs», assure le Bernois. Il évoque enfin ce qu'il appelle, «l'éléphant dans la pièce», soit «les nombreux étages administratifs» qui pourraient être rationalisés. Cette dernière critique, la SSR l'a anticipée, annonçant récemment une réduction de la taille de son comité directeur. Dès le 1er janvier 2026, les ressources humaines et les finances seront également gérées de manière centralisée au niveau du groupe. Cela suffira-t-il à convaincre les votants? La campagne ne fait que commencer. ■